

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 6 février 2019, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-02-18/A-00442
Propriétaire(s) : Ironclad Developments Eagleson Inc.
Emplacement : 800, chemin Eagleson
Quartier : 23 - Kanata Sud
Description officielle : partie du lot 31, concession 9, canton de Goulbourn;
plan 4R-20720, partie 3
Zonage : AM
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite construire un immeuble résidentiel de six étages abritant 143 logements à l'angle des chemins Eagleson et Fernbank, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

La propriétaire demande au Comité d'accorder les dérogations mineures au Règlement de zonage décrites ci-après :

- a) Permettre la réduction du nombre de places de stationnement pour résidents à 1,06 place de stationnement par logement ou 139 places de stationnement, alors que le règlement stipule que le nombre requis de places de stationnement doit être de 1,2 place par logement (à l'exception des 12 premiers logements) ce qui revient, dans ce cas-ci, à 157 places de stationnement.
- b) Permettre la réduction de la largeur de la bande tampon paysagée à 1,0 mètre le long d'une partie du parc de stationnement (côté sud de la propriété), alors que le règlement stipule que la largeur requise pour une bande tampon paysagée doit être de 1,5 mètre lorsque cette dernière n'est pas contiguë à une rue.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande de réglementation du plan d'implantation (D07-12-18-0096) en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.